



Bayonne, le mercredi 27/09/2023

25 rue Thiers

64100 Bayonne

Lettre adressée à M. Julien Charles, préfet des Pyrénées-Atlantiques

Copie adressée M. Fabrice Rosay, sous-préfet des Pyrénées-Atlantiques

Sauvegarde des centrales hydroélectriques au Pays basque

Depuis la création de la CAPB en 2017, en juillet dernier, un 8ème moulin a été détruit au Pays basque. Cette destruction de notre patrimoine culturel et énergétique du Pays Basque soulève questions et inquiétudes. Comme pour les autres seuils de moulin arasés, aucune vérification, analyse, ou évaluation n'ont démontré un quelconque gain halieutique migratoire (les moulins sont détruits pour permettre à certaines espèces, principalement migratrices, de remonter les cours d'eau). Ce que l'on sait en revanche, c'est que ce moulin d'Iriart, appartenant à la CAPB, desservait en énergie renouvelable les quartiers de Sare et d'Aïnhoa jusqu'en 1960. Malgré les exigences de diversification des sources énergétiques vertes, ce moulin d'Iriart et bien d'autres, ne feront plus partie du plan climat-air-énergie territorial Pays basque (PCAET). Pourtant, ils font bien partie de notre patrimoine énergétique, culturel et environnemental. Si l'enjeu n'était que de permettre les migrations de certaines espèces de poissons, des solutions auraient dû être étudiées : passe à poissons, canaux de contournement, transport après contrôle sanitaire des espèces migratrices... En arasant le seuil de ce moulin, c'est paradoxalement une zone humide qui a été détruite alors qu'elle préservait une espèce menacée d'extinction, « le pique prune », une famille de scarabées. Pour résumer, on détruit des sources d'énergie verte, sur des principes hasardeux, sans mesurer l'efficacité de cette destruction et sans s'assurer du gain environnemental pour les autres espèces.

Avec un peu de recul, la disparition du moulin d'Iriart, à l'instar des 7 autres moulins arasés depuis 2018 au Pays basque, signifie que la CAPB planificateur du PCAET, reste impuissante devant des services de l'Etat :

- la perte d'une zone humide, d'un écosystème vieux de plus de 200 ans, d'un nouveau risque sanitaire (car les migrateurs peuvent aussi transporter des maladies ou parasites préjudiciables aux espèces endémiques)
- de nouvelles vitesses d'écoulements et des modifications hydromorphologiques sur la Nivelle ;
- l'utilisation abusive des fonds publics pour promouvoir la pêche et non l'environnement.
- La perte d'énergie renouvelable luttant contre le dérèglement climatique.

Alertés de cette contradiction environnementale et énergétique, des partis régionalistes français, réunis à Saint-Jean-de-Luz samedi 23 septembre à l'occasion de l'Alderdi Eguna ont décidé de signer la

Déclaration de Donibane Lohitzune (Annexes). Dans cet acte, les représentants des partis présents déclarent :

- défendre un modèle de production d'énergies renouvelables décentralisées, liées aux caractéristiques de nos territoires ;
- s'inquiéter de la menace injustifiée qui pèse sur la production hydraulique ;
- promouvoir toutes les sources d'énergies renouvelables et décarbonées, en particulier, l'énergie hydraulique ;
- se mettre en cohérence en termes de développement durable des territoires avec des objectifs communiqués pour la Transition énergétique de la société notamment en définissant un nouveau cadre légal, une meilleure coordination des ministères et une nouvelle culture de l'écologie.

Aujourd'hui encore, des contraintes administratives dites « environnementales », notamment lors des renouvellements d'autorisation d'exploitation des microcentrales hydroélectriques sont sans cesse exigées par les services de l'Etat, en l'occurrence les services de la DDTM et de l'OFB. C'est à ce titre que nous nous adressons à vous, Monsieur le Préfet, Monsieur le Sous-Préfet.

A l'heure de la stratégie d'accélération des énergies renouvelables du Gouvernement, il est urgent de réfléchir ensemble, à meilleur avenir énergétique souhaité en Pays Basque, à une stratégie en matière de lutte contre le réchauffement climatique sans opposer la préservation halieutique à la production d'énergie verte, c'est-à-dire, sans opposer l'écologie à l'écologie. Les habitants, professionnels, acteurs et institutions du Pays basque, sollicités par Madame la ministre de la transition énergétique, ont tout à y gagner !

Afin de donner à connaître les contradictions des exigences administratives en matière environnementale, qui plus est le surlendemain de la présentation, par le Président de la République, des axes de la planification écologique, lundi 25 septembre, nous tiendrons une conférence de presse dans le courant de la semaine prochaine pour exposer la situation aux citoyens du Pays basque.

Jean Tellechea

Secrétaire du parti EAJ-PNB

A handwritten signature in blue ink, consisting of the name 'JEAN' followed by a stylized, cursive signature.

Saint Jean de Luz le 23/09/2023

DECLARATION DE DONIBANE du 23/09/2023

L'Alderdi Eguna, la fête nationale d'EAJ-PNB a permis de réunir les représentants de partis frères au sein de l'Etat français, ce samedi 23 Septembre, à St Jean de Luz. Le développement des énergies renouvelables dans nos territoires respectifs était au cœur de nos discussions. Les représentants des partis présents déclarent :

-défendre un modèle de production d'énergies renouvelables décentralisées, liées aux caractéristiques de nos territoires. Ce modèle est porteur d'avantages décisifs : multiplication de sources d'énergies qui limite l'impact de ruptures d'approvisionnements, par rapport à un modèle centralisé de type centrales nucléaires, énergies beaucoup moins risquées pour les êtres vivants que le nucléaire, une proximité production-consommation qui limite la perte d'énergie sur son réseau de transport, développement de filières d'innovation multiples et d'emplois locaux qualifiés qui donnent du sens, dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, ...


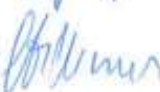





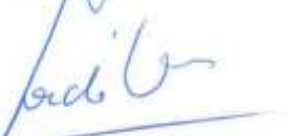





-promouvoir toutes les sources d'énergies renouvelables et décarbonées, en particulier, l'énergie hydraulique, basée sur le mouvement de l'eau. Elle cumule des avantages clés : une part ancienne très importante qui assure 20% de la production d'électricité, en France, une production continue et un potentiel réel d'amélioration de sa productivité.

- s'inquiéter de la menace injustifiée qui pèse sur la production hydraulique. Actuellement, le Ministère de l'écologie étrangle des producteurs clés d'énergies renouvelables ! La loi sur l'eau de 2013 a réduit considérablement la marge de manœuvre des exploitants de centrales hydrauliques, au nom de la sauvegarde d'espèces marines comme les salmonidés. Toute création de nouvelles centrales hydrauliques est désormais interdite. Les responsables des unités actuelles subissent des contraintes accrues. Sur le terrain, ces derniers étaient déjà tenus de respecter des normes draconiennes et coûteuses, pour concilier cycle de vie des salmonidés ou autres espèces vivantes avec la production d'électricité hydraulique. Les polices de l'eau et de l'environnement exercent une surenchère arbitraire permanente. Les destructions de moulins hydrauliques se multiplient de façon inquiétante. Résultat : un ras-le-bol des professionnels du secteur poussés à la cessation d'activité.

-indispensable d'en finir avec une situation, où l'administration française pratique son pouvoir au détriment du développement durable des territoires et des objectifs communiqués pour la Transition énergétique de la Société. Un nouveau cadre légal, une meilleure coordination des ministères et une nouvelle culture de l'écologie sont indispensables.

Sans mesure des gains allégués

Signataires de la DECLARATION DE DONIBANE du 23/09/2023 :

Jean TELLECHEA (Parti Nationaliste Basque) 
Clotilde BORDENAVE " " 
Gaxuka ELKORGA (EAJ-PNB) 
Yannis BIZIEN (Parti Breton / Strollad Breizh) 
Thierry SALAÜN - PARTI BRETON 
Tom GONZALEZ-COPIERRE EAJ-ANV 
Joan-Luc GRANET pour le P.N.O. 
Jordi VERA per OUI au PAYS CATALAN 
de REZOLA Jon (PNB) 
Claire Dauge' Occitanie Pais Nostre 
Jean-Luc DAVEZAC Fédération Pays Unis 
Bastir occitane
Karoli Samouan EAJ-PNB 
Grégory Berthault "L'écologie Autrement!" 

Liste des Partis signataires :

- 1- EAJ-PNB (Parti Nationaliste Basque)
- 2- PARTI BRETON
- 3- PNO (Parti de la Nation Occitane)
- 4- OUI AU PARTI CATALAN
- 5- OCCITANIE PAIS NOSTRE
- 6- BASTIR OCCITANIE
- 7- L'ÉCOLOGIE AUTREMENT
- 8- FEDERATION DES PAYS UNIS